



## *Atelier régional - Chaînes de Valeur Durables 2024 (CDV 2024)*

**du 16 au 18 décembre 2024**  
**Akwa Palace de Douala, Cameroun**

**« De Kinshasa à Douala pour Belém - Chaînes de valeur durables en Afrique Centrale :  
Défis, opportunités et stratégies ! »**

La co-Facilitation des Républiques française et gabonaise du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) a organisé conjointement avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), un atelier régional sur les chaînes de valeur durables à Douala, République du Cameroun, du **16 au 18 décembre 2024**.

Cet atelier régional a été co-organisé en étroite collaboration avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale (CAFI) et le soutien du gouvernement camerounais.

Il a été organisé avec l'appui financier du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et mise en œuvre par l'Agence française de développement (AFD) et Expertise France.

Cet atelier régional a rassemblé environ 200 participants, incluant de hauts responsables d'Afrique Centrale, des partenaires financiers, des Organisations internationales, des ONGs, la Société civile, des Représentants d'Institutions de recherche et des Représentants du Secteur privé. Il a été rehaussé par la présence effective de Son Excellence Jules Doret Ndjongo, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, qui comme à son habitude a contribué au succès de cet atelier.

En s'appuyant sur les conclusions de l'atelier thématique sur les chaînes de valeur durables de la vingtième Réunion des Parties (RdP 20) du PFBC, cet atelier visait d'une part à promouvoir le développement de filières économiques durables contribuant à la lutte contre la déforestation dans le bassin du Congo. Et d'autre part à poser des jalons politiques, stratégiques et programmatiques en matière de chaînes de valeur durables, répondant ainsi aux appels pressants pour une accélération de la création de valeurs ajoutées locales, en vue de la 30ème session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CoP 30 Climat) qui se déroulera en 2025 à Belém au Brésil.

Dans cette perspective, selon le programme, la cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par **Son Excellence Monsieur Jules Doret Ndong**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun avec des interventions suivantes:

- **Ambassadrice Dr Aurélie Flore Koumba Pambo**, Co-Facilitatrice de la République Gabonaise du PFBC ;
- Ambassadrice Mme Salina Grenet-Catalano, Co-facilitatrice de la République Française, représentée par **Monsieur Christophe Ducastel** de l'Agence française de développement (AFD) ;
- **Monsieur Daniel Claude Abaté**, Vice Président du HCA, Haut conseil des Affaires, Afrique Centrale

- Dr Francial Giscard Baudin LIBENGUE DOBELE-KPOKA , Commissaire en charge du Département des Infrastructures et du Développement Durable ((DIDD), représenté par **Monsieur Grégory Lionel BEYINA**, Directeur du Développement Industriel, des Mines et du Tourisme, Département des Infrastructures et du Développement Durable, Commission de la CEMAC
- **Dr Hervé Martial Maidou**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- **Son Excellence Monsieur Jules Doret Ndongo**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun

La cérémonie inaugurale a été suivie par neuf sessions portant sur :

- Session introductive - Chaînes de valeur durables : enjeux, opportunités , perspectives et stratégies, transversalité, pilotée par l'ATIBT ;
- Session 1 - Mobilisation de la ressource et modèle de développement, pilotée par l'ATIBT ;
- Session 2 - Interdiction d'exportation des grumes, pilotée par l'ATIBT
- Session 3- Modèle industriel, pilotée par l'ATIBT ;
- Session 4a: Valoriser l'écotourisme dans le Bassin du Congo, pilotées par TETRATECH et USAID ;
- Session 4b: Capital naturel des forêts du bassin du Congo, piloté par la FAO;
- Session 5a - PFLN - Bioéconomie - Bio innovation – NCE, piloté par la FAO ;
- Session 5b - Foresterie sociale / Participative, pilotée par la FAO ;
- Session 6 - Règlement déforestation de l'Union européenne (RDUE) ;
- Session 7 - Planification, aménagement des territoires, pilotée par la co-Facilitation du PFBC ;
- Session 8 - Territoires et commodités durables, pilotée par Rainforest Alliance ;
- Session 9 - Restauration des paysages, pilotée par UICN.

A l'issu des sessions intensives, une plénière de restitution de l'atelier était structurée autour 4 panels portant sur les recommandations fortes de ces différentes sessions à savoir pour la :

- Plénière 1 de restitution - Panel des Pilotes et rapporteurs des sessions 0, 1, 2 et 3, par **Francois Van de Ven, ATIBT et Francois Busson comme Personne Ressource**
- Plénière 2 de restitution - Panel des Pilotes et rapporteurs des session 4a,b, 5a,b par la **Dr Jeremie Mbairamadji, Coordonnateur Forêt Afrique Centrale, FAO**
- Plénière 3 de restitution - Panel du Pilote et rapporteur de la session 6, Par l'Union européenne, par **Stephen.PEEDELL, Ministre Conseiller Délégation de l'Union au Cameroun**
- Plénière 4 de restitution - Panel des Pilotes et rapporteurs des session 7, 8 et 9 par **Mme Nadege Zoyem, Senior Directeur Régional, Rainforest Alliance.**

L'ensemble de ces recommandations sont disponibles **en annexe A** du présent communiqué.

Les participants exprime leur reconnaissance aux Pilotes des sessions et apprécient les niveaux d'efforts investis dans l'organisation de cet atelier. Ceci démontre et témoigne sans le moindre doute de l'esprit partenarial au sein du PFBC. Il s'agit des contributions vers plus de synergies, de mutualisations dans les interventions des partenaires, ce pour plus d'efficacité dans les interventions, opérations pour la préservation et gestion durable et développement communautaire en Afrique Centrale. Je vais ici citer les pilotes des sessions : ATIBT pour le pilotage de 4 sessions, FAO de 3 sessions, de l'Union européenne, de Rainforest Alliance et UICN pour le pilotage d'une session chacune.

En parallèle à l'atelier sur les chaînes de valeur durables, s'est tenue une « réunion technique informelle sur les leçons apprises du Congo Basin Pledge 1.0 (2021-2025), des initiatives et mécanismes financements existants et réflexions, brainstorming sur le Congo Basin Pledge 2.0 Post-2025 ». Cette réunion connexe a été organisée par la co-Facilitation des Républiques Française et Gabonaise du PFBC, la COMIFAC et les co-Pilotes de l'Atelier thématique Finance de la Rdp 20 du PFBC (BAD, GIZ). Cette réunion qui a rassemblé les représentants du Conseil Directeur du PFBC et des pays de la COMIFAC était co-Présidée par la co-Facilitatrice de la République Gabonaise du PFBC et le Secrétaire Exécutif Adjoint, Coordonnateur Technique de la COMIFAC. Y ont pris part une Vingtaine de participants. Cette réunion s'est tenue en deux segments les 16 et 17 décembre 2025. Le compte rendu est **annexé B1,2** au présent communiqué final.

La cérémonie de Clôture a permis de mettre fin aux travaux de l'atelier Atelier régional - Chaînes de Valeur Durables 2024 (CDV 2024) : « De Kinshasa à Douala pour Belém - Chaînes de valeur durables en Afrique Centrale : Défis, opportunités et stratégies ! ». Elle a été articulée autour des allocutions suivantes:

- **Ambassadrice Dr Aurélie Flore Koumba Pambo**, Co-Facilitatrice de la République Gabonaise du PFBC ;
- Lecture du Communiqué final de l'Atelier ;
- Ambassadrice Mme Salina Grenet-Catalano, Co-facilitatrice de la République Française, représentée par **Monsieur Christophe Ducastel** de l'Agence française de développement (AFD) ;
- Discours de Clôture de **Dr Hervé Martial Maidou**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Les participants ont exprimé leur reconnaissance aux autorités camerounaises pour l'accueil chaleureux qui illustre l'engagement du Cameroun et de l'ensemble des pays de l'espace CEAAC/COMIFAC pour la problématique de la gestion durable du massif forestier du Bassin du Congo.

**Fait à Douala (Cameroun), le 18 décembre 2024**

**Les Participants**

## Atelier chaînes de valeur – Douala, 16 – 18 décembre 2024

### Recommandations

#### Session inaugurale, état de la ressource, exportation des grumes, modèle industriel

- Opérationnaliser la stratégie régionale de développement des chaînes de valeur forestières en Afrique Centrale avec l'implication des différents acteurs dans leurs champs de responsabilités respectives :
  - Les organisations régionales et les Etats du bassin du Congo, en assurant l'harmonisation des cadres législatifs, fiscaux et réglementaires afin d'éviter les concurrences et distorsions entre pays
  - Les Etats du bassin du Congo en assurant un cadre d'investissement sécurisé (cadre législatif et réglementaire clair et cohérent, accès à du foncier sécurisé pour les implantations industrielles et les plantations), et une approche graduelle et planifiée pour les nouvelles mesures d'interdiction d'exportation des grumes et d'obligations de transformation.
  - Les Etats, les partenaires et les investisseurs en renforçant la qualité des infrastructures dans la sous-région, notamment pour ce qui concerne les routes et l'accès à l'énergie.
  - Les banques et les partenaires en mettant en place des mécanismes d'accès au crédit permettant des investissements à l'échelle voulue
- Assurer une implication forte et suivie des Etats du bassin du Congo dans l'élaboration et la mise en œuvre des cadres internationaux sur le commerce des espèces forestières, et en tout premier lieu dans la CITES. Cela implique des organes de gestion et organes scientifiques nationaux, ainsi que des services des douanes, disposant de personnels formés, dédiés à ces tâches, et de moyens. Cela implique aussi des études scientifiques pour actualiser les connaissances sur les espèces ciblées.
- Actualiser le cadre de l'exploitation forestière industrielle dans les pays du bassin du Congo, en vue de l'élaboration des plans d'aménagement de « deuxième génération » (seconde rotation). Cette actualisation doit permettre de sécuriser les bases juridiques de l'exploitation, intégrer à la fois les dernières connaissances scientifiques en matière de renouvellement des essences, et les leçons apprises lors du premier cycle d'exploitation, permettre l'utilisation de nouvelles technologies, et reposer sur un cadre législatif et réglementaire transparent et cohérent. A cet effet, il est recommandé la mise en place au niveau national d'une task force ou comité multi-acteurs pour coordonner le processus d'élaboration des plans d'aménagement de « deuxième génération » (seconde rotation).

#### Session - Ecotourisme

- Harmoniser les politiques sectorielles pour promouvoir le Bassin du Congo en tant que destination touristique, en développant une stratégie de marque régionale. Cette

harmonisation doit être précédée par des stratégies nationales mettant en exergue les particularités touristiques de chacun des pays.

- Intensifier les campagnes de communication tant au niveau national qu'international afin de susciter un intérêt accru sur les atouts touristiques de la région.
- Impliquer le secteur privé à travers des modèles de Partenariat Public Privés dans le processus de développement des chaînes de valeurs de l'écotourisme. Cela permettra également de relever les défis liés aux infrastructures d'accueil.
- Impliquer les communautés locales et les peuples autochtones pour garantir des retombées économiques durables. Renforcer le tourisme national.
- Mettre en valeur les résultats de l'approche de gestion durable dans les concessions forestières en les intégrant dans des circuits touristiques au niveau national.
- Mettre en place une commission intergouvernementale pour coordonner les efforts des pays d'Afrique centrale dans la création d'une politique communautaire du tourisme, favorisant l'ouverture des frontières et une coopération renforcée.
- Encourager l'ouverture des frontières en simplifiant les procédures d'obtention de visas dans les pays du Bassin du Congo, afin de stimuler les flux touristiques et renforcer l'attractivité régionale. L'expérience du complexe transfrontalier du tri-national de la Sangha peut être capitalisée à cet effet.

### **Sessions - Bio-économie, foresterie sociale**

- Créer les conditions favorables (Politique, Légal, Institutionnel) pour encourager et faciliter les investissements à la transformation des PFNL et au développement des chaînes de valeurs durables ;
- Créer les conditions pour saisir les opportunités qu'offrent les financements climatiques et autres types de financement pour la mobilisation des ressources au développement des chaînes de valeurs durables ;
- Renforcer et rendre plus visible la contribution de la bio-économie et de la bio-innovation dans le développement des chaînes de valeur forestières durables.
- Soutenir les pays à travers le développement et la mise en œuvre de programme régional d'appui à la transformation et valorisation des PFNL et au développement des chaînes de valeurs durables ;
- Soutenir les pays à saisir les opportunités qu'offre la bio-économie, la foresterie sociale et les utilisations du bambou et des PFNL à l'amélioration des conditions de vie des populations et les économies nationales ;

- Soutenir les pays au processus d'évaluation du capital naturel, du carbone forestier et des services écosystémiques des forêts du bassin de Congo et leur contribution aux économies nationales :
- Soutenir les pays et les organisations régionales dans la réalisation de l'évaluation du capital naturel, du carbone forestier et des services écosystémiques des forêts du bassin de Congo et au développement des chaînes de valeur durables.

### **Session - Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE)**

- Mettre à profit l'année de pré mise en œuvre pour tester les outils qui ont été présentés par la DG ENV et profiter des ressources d'appui disponibles pour les opérateurs.
- Mettre à profit le réseau PFBC pour partager et échanger sur les expériences de terrain permettant de traiter les enjeux de la mise en œuvre du RDUE sur le terrain.
- Articuler les données spatiales et macroéconomiques avec les informations remontant du terrain, en particulier relativement au statut du foncier et à l'aménagement des territoires.
- Se baser sur des données de localisation des parcelles fiables, accessibles à tous, de bonne qualité et vérifiables.

### **Session - Aménagement des territoires**

- Il est vital de s'engager dans la démarche d'aménagement des territoires du fait de la compétition croissante pour l'espace et des risques de conflits associés.
- Les cadres et outils nationaux ne sont pas encore cohérents aux différentes échelles (national, régional, local). Ils sont difficilement maîtrisables par le niveau communal.
- Il faut éviter une démarche « top-down » de l'aménagement du territoire et prendre formellement en compte les droits et les usages des populations locales et des peuples autochtones.
- Les outils « high tech » permettent de gérer beaucoup d'informations et de gagner du temps, mais ils doivent être accessibles à tous, transparents, vérifiables et éviter les redondances/compétitions entre outils.

- Développer des outils transparents et efficaces pour le paiement des services environnementaux permettant d'impliquer les acteurs de terrain et de contribuer au financement de leurs investissements.

### **Session - Territoires durables**

- Articuler les différentes échelles de planification territoriales en faisant dialoguer les différents secteurs économiques entre eux et en renforçant la prise en compte du niveau local.
- Offrir aux institutions communales et inter communales les moyens techniques et financiers pour remplir leurs mandats en matière d'aménagement de leurs territoires.
- Soutenir les structures de gouvernance locale, à l'image des commissions communales de gestion de paysage et/ou des comités de gestion durable des paysages qui sont des structures multi acteurs à l'échelle des communes ou intercommunale.
- Prendre en compte les attentes des acteurs économiques locaux.
- Promouvoir les outils de suivi et de certification des chaînes de valeur et des territoires, à l'exemple de RSPO, LandScale.

### **Session - Restauration**

- Améliorer l'environnement politique, juridique et financier, y compris au niveau de la sécurisation foncière, pour permettre un développement concerté des actions de restauration des paysages.
- Accélérer les actions de restauration par les communautés locales, y compris les peuples autochtones, les organisations de producteurs et les entités décentralisées.
- Favoriser le développement de la valeur ajoutée basée sur la restauration, l'innovation commerciale par les communautés locales.
- Saisir les opportunités offertes par les marchés du carbone et de la biodiversité pour contribuer au financement de la restauration.
- Améliorer le suivi évaluation de la restauration des paysages et le partage des connaissances.



**Evènement parallèle : Réunion technique informelle sur les leçons apprises du Congo Basin Pledge 1.0 (2021-2025), des initiatives et mécanismes financements existants et réflexions, brainstorming sur le Congo Basin Pledge 2.0 Post-2025 / - Fair Deal 2.0, Jour 1, 16 décembre 2024 de 17H15 à 19H15 et Jour 2, 17 décembre de 17H15 à 19H15, Hôtel Akwa Palace**

## COMPTE-RENDU

Parallèlement à l'Atelier régional qui avait pour thème : « De Kinshasa à Douala pour Belém - Chaînes de valeur durables en Afrique Centrale : Défis, opportunités et stratégies ! » organisé par le Partenariat pour les Forêts du Bassin (PFBC), une Réunion technique informelle a été organisée avec pour objectif de contribuer aux discussions sur la feuille de route pour une mobilisation régionale et internationale en vue d'une préparation inclusive et optimale du Congo Basin Pledge 2.0 d'ici la COP 30 de Belem. Cette réunion a réuni la COMIFAC, la Co-facilitation du PFBC, des représentants des pays-membres de la COMIFAC, des représentants des collègues du PFBC. Au cours de cette réunion, les résultats suivants ont été atteints :

- les participants ont été informés sur l'historique de la préparation et sur la mise en œuvre du Congo Basin Pledge 1.0 ;
- les participants ont partagé des leçons apprises sur le Congo Basin Pledge 1.0 ;
- l'analyse sur les mécanismes de financement des forêts actuellement en discussion au niveau international (Tropical Forest Mechanism et Tropical Forest Forever Facility) a été partagée ;
- les initiatives de financement des forêts du Bassin du Congo pouvant servir de réceptacle pour le Congo Basin Pledge 2.0 actuellement en cours de développement.

Au terme de cette réunion, les recommandations suivantes peuvent être faites :

- les leçons apprises sur le Congo Basin Pledge 1.0 et d'autres mécanismes de financement des forêts doivent continuer d'être collectées auprès des différentes catégories d'acteurs ;
- Mettre en synergie les différentes initiatives de financement pour une meilleure capitalisation des instruments et des approches qu'elles proposent dans le cadre de la préparation du Congo Basin Pledge 2.0 ;
- la feuille de route de préparation du Congo Basin Pledge 2.0 révisée conjointement doit être partagée entre les différentes parties prenantes.



**Evènement parallèle : Réunion technique informelle sur les leçons apprises du Congo Basin Pledge 1.0 (2021-2025), des initiatives et mécanismes financements existants et réflexions, brainstorming sur le Congo Basin Pledge 2.0 Post-2025 / - Fair Deal 2.0, Jour 1, 16 décembre 2024 de 17H15 à 19H15 et Jour 2, 17 décembre de 17H15 à 19H15, Hôtel Akwa Palace**

### FEUILLE DE ROUTE CONGO BASIN PLEDGE 2.0 COMIFAC-PFBC (révisée)

Activités	Responsable	Deadline
<b>Phase 1 lancement des réflexions, conception et validation du mécanisme CBP 2.0</b>		
Réunion du Collège des Donateurs	France	Septembre 2024
Réunion du Groupe de Travail Finance de la COMIFAC	COMIFAC/GIZ (Co Facilitation PFBC)	Septembre 2024
Réunion du Groupe de Travail Climat de la COMIFAC	COMIFAC/GIZ (Co Facilitation PFBC)	19-21 octobre 2024
Analyse du Résumé du rapport des travaux de la Task Force « Fair Deal », la note conceptuelle du Tropical Forest Mechanism et du Tropical Forest Forever Facility et Fair Deal et proposition d'un Policy Brief	COMIFAC et GIZ COMIFAC (Co Facilitation PFBC)	Octobre 2024
Proposition d'une note en brainstorming vers l'après CBP 1 Post 2025 – CBP 2.0	Co Facilitation PFBC	Octobre 2024
Publication d'un Policy Brief sur le TTTF, TFM	COMIFAC - GIZ	Novembre 2024
Consultation sur l'après CBP 1 Post 2025 – CBP 2.0 pendant les trois COPs - Octobre/Novembre 2024 COP 16 / COP29 Colombie et Azerbaïdjan et au sein du collège donateur et collège régional	Co Facilitation et COMIFAC	Octobre 2024 - décembre 2024
Etude sur les leçons apprises du CBFF, CAFI, CBP 1.0, Country Package, Partenariat Forêt, CAFI PES, CB-HIFI, HIFOR, des mécanismes financiers internationaux, etc.	COMIFAC – GIZ - CBFP Facilitation	Décembre 2024 et février 2025
Réunion du collège des donateurs sur les leçons apprises du CBP 1.0, de CAFI, du CBFF etc.	Président du collège des donateurs	16 janvier 2025
Conférence de Haut niveau CAFI à Kinshasa sur la mise en place d'un mécanisme de Paiements pour services environnementaux (PSE) dans le bassin du Congo vers le CBP 2.0 - Fair Deal 2	CAFI Secrétariat	27-29 janvier 2025
Atelier technique de préparation des experts des pays de la COMIFAC sur le CBP2.0 incluant entre autres les leçons apprises des mécanismes financiers internationaux vers le CBP 2.0	COMIFAC, Co Facilitation PFBC	Février 2025
Drafting de la Concept note du Congo Basin Pledge 2.0 Fair Deal 2.0 – Proposition du Draft de Déclaration d'intention conjointe des donateurs et des pays-membres de la COMIFAC du CBP 2.0	COMIFAC/ Co Facilitation du PFBC	Février 2025
Dialogue bipartite niveau technique- Réunion (bipartite des experts des deux collèges : Donateurs et Régional)	Co Facilitation et Co Présidents des collèges du PFBC	Mars 2025

Lancement en ligne des consultations des collèges du PFBC sur le CBP 2.0 : Concept note et projet de déclaration conjointe	Co Facilitation et COMIFAC et Co leaders du collège de bailleurs	Mars 2025
Conférence internationale sur le financement Forêt et biodiversité in Baku, Azerbaïdjan (FNUF- Secrétariat) (CBP 2.0 Side-event)	COP 29 Presidency and COP 30 Presidency	Mars 2025
Conférence internationale sur le Congo Basin Pledge Post 2025, Niveau Management/Technique	Royaume Uni	26-28 mars 2025
Réunions avec les donateurs, investisseurs (plusieurs ateliers organisés en marge des événements internationaux avec des investisseurs et donateurs)	En marge des conférences internationales	À partir de mars 2025
<b>Phase 2 portant sur la consultation élargie et perfectionnement</b>		
Revue du draft de la note conceptuelle et de la Déclaration d'intention conjointe CBP 2.0	COMIFAC et Co Facilitation PFBC	avril 2025
Nouvelles consultations des collèges du PFBC sur le CBP 2.0	Co Facilitation PFBC	avril 2025
Conférence internationale de Paris sur la criminalité environnementale Side-event- 6 <sup>e</sup> Dialogue Politique de Haut Niveau entre les Ministres du collège des Donateurs du PFBC et les Ministres des pays d'Afrique centrale sur l'après CBP 1 post 2025, CBP 2.0	France	17-19 Avril 2025
20e session du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF 20) (Side-event CBP 2.0)	UNFF Secrétariat	5-9 Mai 2025
<b>Standing-Up Juin – Nov 2025</b>		
<b>Conseil des Ministres de la COMIFAC sur le CBP 2.0</b>	COMIFAC	Juin 2025
Mise en place institutionnelle, gouvernance, collecte de fonds et système de suivi évaluation... Revue du concept note et déclaration d'intention	Co Facilitation et COMIFAC	Juin 2025
Conférence internationale sur la criminalité environnementale – En marge réunion de haut niveau du Collège Régional et/ou Conseil des Ministres COMIFAC sur le CBP 2.0 et de l'interface Dialogue Science - Politique	Co Facilitation et COMIFAC Libreville, Gabon	18-20 juin 2025
Congrès mondial de la conservation - UICN – Journées des Forêts du Bassin du Congo – Abu Dhabi (Pavillon+ Side-event)	Co Facilitation et COMIFAC Abu Dhabi	9 au 15 octobre 2025
Lancement du CBP 2.0 lors de la COP 30 – Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et Table Ronde des Bailleurs	COMIFAC et Co Facilitation PFBC	COP 30, 10 au 21 novembre 2025, Belém
Passation officielle entre la Co Facilitation entrante et sortante du PFBC	France - Gabon	Novembre 2025, COP 30
Conférence internationale de la CITES (Side-event CBP 2.0)	COMIFAC et Co Facilitation PFBC	Samarkand, Ouzbékistan, 24 novembre - 05 décembre 2025